



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
www.le-monastier-sur-gazeille.net

Intermarché

contact



LE MONASTIER/GAZEILLE

04 71 08 30 55

Toute l'équipe de votre Intermarché
vous souhaite une Bonne Année 2019 !

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE DEPUIS 50 ANS

Domaine de Genève  **CHARRE Guy**
Viande bovine Bio,
Bœuf, Veau rosé
Livraison en caissette 10 à 12 Kg
Morceaux étiquetés sous vide

Reservations
06 11 23 16 79 ou 04 71 03 85 60
charre.guy@wanadoo.fr

Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille



ETS F.VINCENT & FILS 

MOTUL  

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
---	--	---

Étangs de Savin
Moulin de Savin - 43150 Le Monastier sur Gazeille

Pêche Carpe No Kill et Fruite
Location de Chalets

Site web : etangs.temcaliniersavin.fr - Tél. 06 69 04 36 05



sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Foras

Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73
email : faureemmanuel@wanadoo.fr

Siret : 418 533 337 000 22



VivaL  **Alimentation Générale,
Quincaillerie,
Articles de pêche,
Souvenirs, Clés minute...**

Dépôt de pain
Produits
Régionaux

Ouvert 7/7J de 7h à 12h30-15h à 19h30
Pendant la durée du festival : non stop de 7h à 20h

Sur le chemin de Stevenson GR70
28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi

 **Groupama**
Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

Jean-Pierre VALETTE

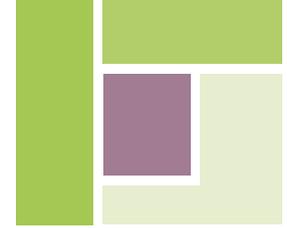
Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois

Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazeille
Tél. : 04 71 03 81 58



VIGNE AUCO 

AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14



Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

Le 11 novembre 1918. Il y a un siècle, les canons se taisaient sur tous les fronts. Il y a un siècle, des hommes épuisés par des mois de combats et de nuits sans sommeil sortaient des tranchées où ils avaient vécu des événements d'une indicible violence et où ils avaient vu tant de leurs camarades mourir dans des conditions abominables. Il y a un siècle, des hommes meurtris à tout jamais, dans leur âme et dans leur chair, rentraient chez eux fuyant l'apocalypse à laquelle ils avaient survécu, pour rejoindre leur village et surtout leur famille dans l'espoir de retrouver la quiétude et la chaleur d'un foyer qu'ils avaient quitté des mois plus tôt, un refuge où ils pourraient panser leurs plaies et essayer d'oublier. Il y a un siècle, les alliés fêtaient une victoire au goût amer et la fin d'une guerre devenue mondiale qui avait fait plus de 10 millions de victimes et des centaines de milliers d'invalides, une conflagration qui avait ravagé des régions entières et qui avait eu de très lourdes conséquences pour le monde rural. Comme la plupart des communes de France, le Monastier paya un lourd tribut lors de ce conflit, et comme les très nombreuses familles qui avaient perdu un ou des proches, la commune ne se remit jamais vraiment de la perte de 133 de ses fils morts sur les champs de bataille d'Europe et d'Asie. Sa population passa en effet de 3650 habitants en 1911 à 2702 en 1936, soit une génération plus tard, pour tomber à 2085 en 1962 au terme d'une seconde génération.

Cent ans après la fin de la Grande Guerre, après avoir été frappée par des crises successives et touchée par l'Exode Rural, notre cité connaît à présent un nouvel essor et semble promise à un bel avenir, mais nous n'oublions pas d'où nous venons et nous n'oublions pas ceux qui ont marqué notre histoire contemporaine. Cent ans plus tard, en mémoire de ceux qui ont donné leur vie à Verdun, à Ypres ou à Craonne, nous avons donc voulu organiser une cérémonie à la hauteur de l'événement en rassemblant des écoliers et des collégiens, des enseignants et des musiciens, des Anciens Combattants et des habitants autour de la première plaque commémorative située dans le déambulatoire de l'Eglise Abbatiale. Cent ans après la fin des hostilités, une nouvelle plaque inaugurée le 11 novembre 2018 vient rappeler le sacrifice consenti par ces hommes qui étaient d'abord partis la fleur au fusil pour finalement partir dans la fleur de l'âge. Placée non loin de l'église près de laquelle ils avaient grandi, à côté du Monument aux Morts inauguré le 8 mai 1921

par Laurent Eynac et le Sénateur Enjolras, elle nous invite à avoir une pensée pour toutes les victimes de ce conflit d'un autre âge qui devait être la Der des Der. Mais elle nous rappelle aussi l'immense privilège que nous avons de vivre en période de paix, une paix ô combien précieuse mais qui reste néanmoins très fragile. Dans une période d'incertitudes, de bouleversements climatiques et politiques à l'échelle mondiale, nous devons plus que jamais rester vigilants et garder à l'esprit que, comme pour notre dynamique, rien n'est jamais définitivement acquis. Tout se mérite.

Cent ans après que la sonnerie du clairon de l'Armistice interprétée par le Caporal Sellier eut annoncé la fin des combats, même si les choses ont beaucoup changé depuis cette époque, la vie continue donc au pied de notre Moutette. Une vie rythmée par de nombreuses manifestations qui contribuent à animer notre commune et à donner d'elle une image de plus en plus positive.

Ce second semestre a ainsi été jalonné par des événements qui ont été de l'avis général très réussis : tout d'abord, la trentième édition du Festival, point d'orgue d'une saison touristique globalement satisfaisante ; ensuite, la commémoration du 140^e anniversaire du départ de Stevenson et la foire d'automne nouvelle formule qui ont été à la hauteur de l'engagement des élus et des bénévoles les ayant organisées. En plus des manifestations de tous types, notre vie locale est aussi marquée par des travaux divers et variés. On retiendra au cours de ces six derniers mois, ceux qui concernent les voiries dans le cadre de notre programme pluriannuel de rénovation : à Crouziols d'une part et à l'entrée sud du bourg d'autre part. Comme à chaque fois, la priorité a été donnée aux voiries les plus dégradées, sur lesquelles aucuns travaux extérieurs (enfouissement de réseaux ou passages d'engins lourds) n'étaient programmés dans les années à venir. Une fois encore, l'enrobé, plus cher mais beaucoup plus résistant dans le temps, a été privilégié. Sur le plan des aménagements urbains, on retiendra la démolition d'une maison qui menaçait ruine rue des Pénitents, ou encore l'aménagement d'un chemin permettant aux riverains du quartier du Verdier Haut d'accéder directement au centre-ville en longeant la déviation, évitant ainsi une rue très pentue et dangereuse en hiver. En ce qui concerne nos bâtiments, nous avons été contraints de changer la chaudière du Pôle Eynac qui allait bientôt fêter ses 50



... Editorial (suite et fin)

ans de bons et loyaux services, mais nous avons décidé pour l'heure de maintenir le même mode de chauffage, n'étant pas en mesure de proposer d'autres solutions. Soucieux de préparer la transition énergétique et de limiter notre Impact Carbone, nous travaillons toutefois à la mise en place d'un mode de chauffage alternatif au bois pour les années à venir. Au niveau du cimetière, une première étape dans la rénovation du nouveau cimetière a été lancée avec la construction d'un mur de soutènement, venant compléter les travaux très importants de ces dernières années dans les parties anciennes. En ce qui concerne nos villages, notre Service Technique a réalisé une réserve incendie au Villard, a refait le captage de la source de l'Herm et a enfin drainé l'Assemblée de Crouziols confrontée à des problèmes d'humidité depuis des années.

L'année qui s'annonce sera elle aussi marquée par de nombreux chantiers. Celui de la réhabilitation de la place du Couvent commencé début décembre sera bien évidemment le plus important. Tout autant que la rue centrale que nous avons à présent en très grande partie rénovée, ce projet d'envergure bien subventionné permettra de redynamiser le centre de notre cité et de mettre en valeur l'exceptionnel patrimoine que nous ont légué nos ancêtres. Il est bon de préciser à ce sujet que pour nous adapter aux nouvelles circonstances et mieux faire face aux phénomènes climatiques violents qui se sont multipliés ces dernières années, nous avons décidé d'installer des bassins de rétention souterrains destinés à ralentir les eaux de ruissellement en cas de pluies torrentielles. Nous devons aussi effectuer certaines reprises au niveau de la place François d'Estaing afin de relier cette nouvelle installation aux canalisations d'un diamètre supérieur modifiées en 2017 lors de la remise en état de la Rue Farget.

Au niveau des bâtiments, nous allons rénover l'intérieur de notre Salle des Fêtes grâce à des aides très importantes de nos partenaires institutionnels naturels. Cela permettra de disposer d'un espace mieux adapté aux besoins et plus fonctionnel. La question du chauffage de la salle, ainsi que celle de l'ensemble de nos bâtiments situés à proximité, sera traitée parallèlement.

Un partenariat public-privé pourrait aboutir à la mise en place d'une chaufferie centrale alimentée par des plaquettes de bois locales. Ce projet déjà évoqué en 2009 pourrait permettre de développer la filière bois, tout en préparant une fois encore la transition énergétique.

Nous allons aussi restaurer la toiture du château qui est actuellement en très mauvais état, et effectuer quelques travaux d'entretien au viaduc de la Recoumène. Certains chantiers concerneront nos villages dans lesquels nous avons mené à bien de nombreuses opérations depuis plusieurs années. Après la phase d'études qui est sur le point de se terminer, la première étape du projet de réhabilitation du village du Mont débutera dans la seconde partie de l'année. L'entrée du village de l'Herm sera quant à elle élargie et les études concernant la possibilité de raccorder le village de Saint Victor au captage de Châteauneuf, comprenant la réalisation d'une réserve incendie, seront lancées en partenariat avec le Syndicat du Rocher Tourte. L'antenne de téléphonie mobile sera enfin installée à Crouziols ; elle permettra de couvrir de nombreux hameaux voisins ainsi que d'autres communes.

De grands défis nous attendent donc en 2019 pour cette dernière année de notre mandat. Comme à chaque fois, c'est en équipe que nous les affronterons. Parce que nous savons depuis longtemps où nous allons, que nous avons choisi d'agir au lieu de subir et que nous sommes unis autour d'un même projet, j'ai plus que jamais confiance en l'avenir. Parce que nous avons de multiples atouts à valoriser et de très nombreux partenaires sur lesquels nous pouvons compter, je suis aussi convaincu que la marche en avant que nous avons enclenchée va se poursuivre. Unis par des valeurs communes et par l'envie de travailler ensemble au service de la collectivité, nous continuerons donc à construire, Ensemble vers l'Avenir, le Monastier du vingtième siècle.

Pour terminer, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2019.

Magazine municipal du Monastier/Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01

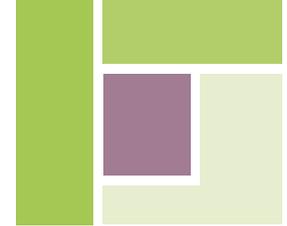
Conception - Edition - Régie publicitaire :  BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr

Impression : IJA - Le Puy-en-Velay

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos.
Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



Adressage et numérotation des rues

Une nouvelle étape

**ROUTE
DES CIMES**

Après avoir nommé avenues, rues, routes, allées, chemins, impasses, montées, parkings, esplanades... et après avoir attribué un numéro à chaque logement, il ne restait plus qu'à formaliser toutes ces données dans un fichier précisant pour chaque habitation :

- La dénomination de la voie
- Le début et la fin de l'itinéraire
- La section cadastrale ainsi que le numéro de section
- Le numéro attribué
- Le nom du propriétaire
- Le nom du locataire éventuellement

**PARKING
DES SPORTS**

C'est chose faite !

Ce document, dans un premier temps, va être transmis aux Services du Cadastre, au Centre des Finances Publiques, à La Poste, aux Conseils Départemental et Régional, à l'IGN ou encore au SDIS avant d'être intégré sur une base



de données nationales, le BAN (Base Adresse Nationale) dont le but est de référencer la totalité des adresses du territoire français.

Il reste désormais à passer commande pour cette signalétique extérieure : actuellement plusieurs devis sont à l'étude. Le montant de la facture

**IMPASSE
DE
L'ASSEMBLÉE**

**MONTÉE
ST-THÉOPHÈRE**

**CHEMIN
LANCELOT-
PASCAL**

**AVENUE
DES ECOLES**

**CHEMIN
DU BRET**



reste à la charge de la Commune. Ce sont les employés du Service Technique qui assureront la pose des plaques de rues.

**RUE
ST-JEAN**

En ce qui concerne chacun des propriétaires d'habitation, ils recevront, le moment venu, un courrier explicatif leur précisant leur nouvelle adresse, la liste (non exhaustive) de leurs principaux interlocuteurs (assurance maladie, mutuelle, E.D.F., banques, opérateur téléphonique... sans oublier les amis !).

Parallèlement, il leur sera remis le numéro attribué qu'ils devront installer eux-mêmes, en limite de propriété et de façon visible (sur une pile de portail ou encore sur la boîte à lettres par exemple) dans le seul souci d'être localisé avec précision, en particulier pour la distribution du courrier, des colis, et surtout en cas d'intervention des secours.

**PLACE
DES
DENTELLIÈRES**

Etat civil de l'année 2018

En vertu de l'article 9 du code civil qui prévoit que chacun a droit au respect de sa vie privée et du règlement général sur la protection des données, nous ne publions plus les listes nominatives de l'état civil mais seulement le nombre d'actes.

17 Naissances

5 Mariages

45 Décès

8 Transcriptions de décès

Frédéric Chapus

Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78



Hotel-Restaurant
Le Moulin de Savin

Tél. 04 71 05 08 63

Site web :
lemoulindesavin.fr

Chemin de la Gazeille
43150 Le Monastier/Gazeille



e-mail : lemoulindesavin756@orange.fr



Réunion des élues

Le 9 novembre 2018, à l'initiative de Nathalie Rousset et d'Agnès Mercier, les élues de la communauté de communes ont souhaité se retrouver autour d'un repas afin de mieux se connaître, de partager leurs expériences et leurs projets. Etaient présentes des élues de Lantriac, Laussonne, Freycenet Lacuche et du Monastier. D'autres rendez-vous du même type sont envisagés pour l'avenir.



Information sur les déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, **c'est interdit !**



Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les !**



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines** mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

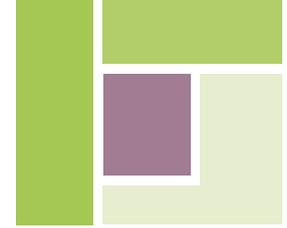
LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org



Côté Travaux

Travaux de voirie



A Crouziols



Goudronnage de la rue Saint-Jean



Démolition maison rue des Pénitents



Au cimetière...



Hormis la remise en état des différentes allées suite aux pluies diluviennes du 13 Juin, 2017 n'a pas pu se réaliser de travaux conséquents dans les 3 cimetières.

En 2018, les portails ont été ponçés et repeints ; leurs serrures ont été, au mieux, réparées et désormais, tous peuvent être fermés après le passage des visiteurs venus honorer la mémoire de leurs aïeux. D'autre part, en prévision d'une nouvelle zone de goudronnage, et afin de retenir la terre tout en consolidant le talus, un mur de soutènement a été construit entre le vieux cimetière et le nouveau.

Est-il besoin de rappeler que le container qui était situé à côté du point d'eau en face de la caserne des pompiers... a été supprimé pour des raisons techniques d'évacuation des déchets ! Certains, mais rares tout de même, continuent de déposer des fleurs fanées à cet endroit : souhaitons que chacun fasse preuve d'un peu plus de compréhension et de civilité afin de maintenir un cimetière à l'aspect décent, à la hauteur du respect dû aux défunts.

« C'est à l'attention que l'on porte aux générations passées et donc aux lieux où elles reposent que l'on mesure un aspect de notre humanité ».

Côté Travaux

Travaux réalisés par les Services Techniques

Travaux de drainage autour de l'assemblée de Crouziols



Installation d'une réserve souple pour la couverture incendie du village du Villard

A L'Herm : réfection des canalisations reliant la source au bassin

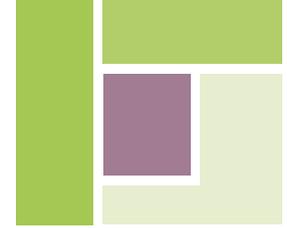


Répartition des heures en 2018

2018 Travaux du Service Technique

Du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Code	Objet	Nb d'heures	%
DI	Divers	1381,00	14,90%
EA	Eau	514,00	5,55%
AS	Assainissement	620,00	6,69%
DE	Déneigement	956,00	10,31%
VOI+EN+FO+EP	Voiries (enrobés, fossés, épareuse)	2424,50	26,16%
RTT+MF	Espace vert, massif	1283,00	13,84%
CI	Cimetière	125,50	1,35%
AM	Association, Manifestation	368,50	3,98%
BA	Bâtiments	680,00	7,34%
PI	Piscine	216,25	2,33%
ECM+ECP	Ecoles	700,50	7,56%
Total :		9269,25	100,00%



Les manifestations passées

Foire agricole, commerciale, artisanale, vide-grenier
et concours de chevaux lourds

Dimanche 23 septembre s'est tenue autour des bâtiments du marché aux bestiaux la deuxième foire Agricole, Commerciale et Artisanale à laquelle se sont ajoutés cette année un vide-grenier et un concours de chevaux-lourds, organisés par la municipalité.

Cette manifestation fut un grand succès, plus de 2000 visiteurs, 45 exposants étaient présents dont 12 du Monastier. Il avait été mis à leur disposition le bâtiment du marché aux bestiaux, un chapiteau de 400 m² et le parking du marché. La circulation des véhicules était déviée entre Laussonne et le Monastier ce qui a permis aux éleveurs et négociants de présenter leurs bovins, équins, mais également de réaliser le concours de chevaux lourds sur la chaussée.

Des terrains ont été mis à la disposition de la municipalité par des propriétaires riverains du marché pour le vide-grenier, le stationnement des véhicules,



l'exposition du matériel agricole, de motoculture et de véhicules.

Une buvette était assurée par les jeunes agriculteurs avec une restauration sur place.

Les visiteurs ont pu trouver de nombreux produits auprès des forains, des commerçants, prendre des contacts avec des artisans et des vendeurs de matériel, les négociants en bestiaux et les éleveurs ont quant à eux réalisé des transactions. Le concours de chevaux a permis une belle distraction le matin et l'après midi. En fin de journée, visiteurs et exposants étaient satisfaits de leur journée.

Pour la première fois, un vide-grenier a été organisé au sein même de la foire. C'est avec un temps d'été que nous avons accueilli une quarantaine d'exposants qui se sont installés à proximité de la foire. Beaucoup de chineurs sont venus et de nombreux objets ont changé de main. Ce fut une réussite pour cette première édition et bon nombre d'entre eux se sont dits prêts à revenir l'année prochaine.

Le Maire du Monastier a tenu à remercier les organisateurs de cette manifestation, tous ceux qui ont prêté main forte, les propriétaires des terrains, les jeunes agriculteurs, les sponsors pour le concours de chevaux-lourds, les entreprises qui ont participé financièrement à la campagne de communication et les agriculteurs pour le prêt de matériel.

Après une si belle journée, nous donnons rendez-vous aux exposants, aux chineurs et aux visiteurs le 22 septembre 2019 pour une nouvelle édition de cette foire, du vide-grenier et du concours aux chevaux.





Les manifestations passées

Forum des Associations

Le Forum des associations a eu lieu le samedi 8 septembre de 9h à 12h.

Cet événement a permis aux associations de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, d'accueillir de nouvelles personnes, mais aussi de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir la diversité des activités proposées et la vitalité du tissu associatif, et en profiter pour se renseigner sur les horaires, les tarifs et les modalités d'inscription pour les petits et les grands.



Commémoration du 11 Novembre Centenaire 1918-2018

En cette fin d'année perturbée socialement et politiquement, il est important de se souvenir de la cohésion nationale qui fut à l'œuvre lors du premier Conflit Mondial.

Le Centenaire de la Grande Guerre s'achève cette année. Afin de commémorer comme il se devait cet événement, les Anciens Combattants, la Municipalité, l'Harmonie Saint Chaffre, l'ECE et les enfants des écoles et collèges du territoire ont voulu partager ce moment majeur.

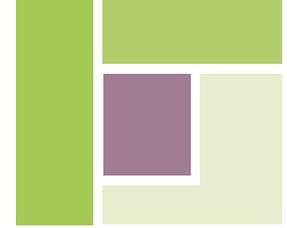


La cérémonie s'est déroulée en deux temps. Au cours de la première partie, toutes les personnes présentes se sont retrouvées dans l'église abbatiale, un lieu symbolique pour les habitants appartenant à la commune depuis la Loi de 1905, où se trouve

le premier monument aux morts inauguré après le conflit. Elles ont pu écouter des élèves des écoles et collèges qui lisaient des lettres de Poilus. Différents chants de l'harmonie Saint Chaffre ont accompagné magnifiquement chaque souvenir de nos soldats, de leurs femmes et de leurs enfants.

Après le rendu de ce travail émouvant et collaboratif entre générations, tout le monde s'est ensuite retrouvé devant le second monument aux morts pour assister à l'inauguration de la plaque commémorative du Centenaire par Jean Bonny, Président des Anciens Combattants et Michel Arcis, Maire. Effectuée par la sculptrice Lucie Delmas, cette œuvre veut montrer que les habitants du Monastier n'oublient pas le sacrifice de leurs aînés. De l'avis général, cette cérémonie fut très émouvante et réussie.





Les manifestations passées

Le repas des Aînés du Monastier-sur-Gazeille

Dimanche 18 novembre 2018, la bonne humeur et le bien manger étaient au rendez-vous au Moulin de Savin. Le Centre communal d'action sociale sous l'énergique direction d'Agnès Mercier, adjointe aux affaires sociales et de son équipe avaient bien fait les choses. Les 106 aînés de la commune ont apprécié le mot d'accueil et la présence du maire, Michel Arcis, la gentillesse du personnel du restaurant sans parler du repas festif entrecoupé de musique pour danser. Michel Madeira, accor-

déoniste et trompettiste, par son talent et sa bonne humeur, a permis aux plus valides d'enflammer la piste de danse. Les chanteurs et chanteuses du village n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pu entonner les ritournelles d'antan qu'ils affectionnent, entraînant avec eux l'ensemble des convives présents.



Inauguration de la rue centrale le 25 novembre 2018





Les manifestations passées

Le Marché de Noël 2018

Dimanche 2 décembre, le marché de Noël implanté dans le boulodrome et le gymnase et organisé par la municipalité a connu une fréquentation exceptionnelle.

Les 33 exposants présentant des produits de grande qualité, pour la plupart faits main et offrant une grande variété de choix, ont été ravis de cette fréquentation.

L'APE (Association de Parents d'Elèves) de l'école maternelle publique « La Modestine » et de l'école primaire publique « Laurent-Eynac » s'est mobilisée pour



tenir la buvette avec boissons chaudes ou fraîches, crêpes, et préparer le repas des exposants et des organisateurs.

Les enfants ont pu jouer sur des jeux gonflables dans le gymnase.

Dans le cadre du marché de Noël dimanche 2 décembre 2018, Agnès Mercier, bénévole à la donathèque du Monastier organisait un défilé de mode éco responsable. Les vêtements présentés par des mannequins locaux provenaient des dons faits à la donathèque cet automne.

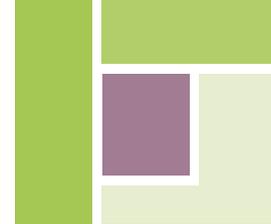
Rappel : Mise en place dans le cadre de l'Atelier des possibles, la donathèque est située à la Vicairie. Gérée bénévolement, elle est ouverte les mardis matin de 10h à 12h, les mercredis après-midi de 15h30 à 17h30 et les samedis matin de 10h à 12h. Vous pouvez y déposer uniquement des dons transportables à la main (du textile potable mais aussi de la déco, de la vaisselle, de l'outillage, du petit ameublement et de l'électroménager qui fonctionne). Vous pouvez venir prendre des articles sans forcément en apporter. Pas de dépôt devant la porte en dehors des horaires d'ouverture de la donathèque.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) proposait la casse-croûte du matin sous forme de tripes.

A 16h a été présenté un défilé de mode éco-responsable réalisé uniquement avec des vêtements chinés à la donathèque du Monastier.

La date du marché de Noël de l'année prochaine est déjà fixée, ce sera le dimanche 1^{er} décembre 2019.





Agenda des animations 1^{er} semestre 2019

12 janvier	Galette des Rois de l'Ensemble Paroissial Jean-Paul II	Salle des Fêtes
27 janvier	Concours de belote organisé par l'APEL St-Dominique	Salle des fêtes
10 février	Loto organisé par l'APE (parents d'élèves) des écoles publiques	Salle des fêtes
16 février	Repas du Team Exbrayat Sports	Salle des fêtes
17 mars	Vide-grenier de l'APE (parents d'élèves) des écoles publiques	Salle des fêtes
23 mars	Stage proposé par Ves Nosautres	Salle des fêtes
30 mars	Spectacle Théâtre en Patois par La Cluchade	Salle des fêtes à 20h30
31 mars	Spectacle Théâtre en Patois par La Cluchade	Salle des fêtes à 14h30
7 avril	Course pédestre de la Recoumène organisée par Sports-Loisirs	
13 avril	Concours de Tarot proposé par le club de Tarot	Salle des fêtes
20 et 21 avril	Exposition - Concours - Club Histoire, Révolution, Consulat, Empire	Salle des fêtes
15 et 16 juin	Rallye Haute Vallée de la Loire - ASA Haute Vallée de la Loire	
22 juin	Fête de la Musique avec l'Harmonie Saint-Chaffre	Esplanade Stevenson
29 juin	Concours de Tarot proposé par le club de Tarot	Salle des fêtes

Calendrier des Foires de l'année 2019

Mardi 22 janvier	Foire	Place de la Poste
Mardi 5 mars	Foire du Mardi Gras	Place de la Poste
Jeudi 11 avril	Marché et Concours agneaux	Marché aux bestiaux
Dimanche 14 avril	Marché et Concours petits veaux.	Marché aux bestiaux
Mardi 16 avril	Foire de Pâques	Quartier St Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 7 mai	Foire aux fleurs et plants	Place de la Poste
Mardi 18 juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean Esplanade Stevenson
Mardi 23 juillet	Foire	Lieu suivant les travaux de la place du Couvent
Mardi 27 août	Foire	Lieu suivant les travaux de la place du Couvent
Dimanche 22 sept.	Foire Agricole, Artisanale, Commerciale, vide grenier	Marché aux bestiaux
Mardi 29 octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean - Esplanade Stevenson
Mardi 19 novembre	Foire	Place du Couvent
Dimanche 1 ^{er} décembre	Marché de Noël (9h-18h)	Boulodrome - Gymnase
Mardi 24 décembre	Foire de Noël	Place du Couvent

- Tous les mardis matin : le Marché (primeurs, commerçants...) Attribution des places pour les forains : de 7h à 8h.
- Les jeudis matin à 9h : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Les dimanches matin à 10h45 : Marché aux petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne)
- Marché de Producteurs de Pays, Esplanade Stevenson : les jeudis du 4 juillet au 29 août de 17h à 19h.



ADMR du Monastier-sur-Gazeille

L'assemblée générale de l'ADMR du Monastier s'est tenue le 4 mai 2018 dans son local, 29 Rue Saint Jean, en présence de bénéficiaires, salariées, et représentants de la vie locale.

L'ADMR, service d'aide à la personne, est gérée par 4 bénévoles et emploie 20 salariées.

Le bureau doit concilier :

- une mission de service public, pour le maintien à domicile des personnes âgées. L'ADMR s'adresse aussi aux familles ou jeunes actifs pour l'entretien de la maison ou la garde d'enfant. Une réduction fiscale de 50% est accordée aux clients qui ne bénéficient pas d'une prise en charge,
- l'organisation des interventions des salariées dans le respect des obligations légales du droit du travail.

En 2017, L'ADMR du Monastier, est intervenue chez 159 personnes, sur Alleyrac, Chadron, Freycenet Lacuche,

Freycenet La Tour, Goudet, Le Monastier, Présailles, Salettes et St Martin de Fugères.

Grâce à la Conférence des Financeurs et au soutien des élus, elle a proposé des activités aux personnes de plus de 60 ans des 9 communes d'intervention : jeux sur tablette, ludothèque, gymnastique adaptée, conférence... développant ainsi son rôle économique et social.

Vous souhaitez utiliser nos services, soutenir notre association, ou devenir bénévole, n'hésitez pas à nous contacter :

- lundi et mardi de 8h30 à 11h30 ;
- jeudi et vendredi de 8h à 10h.

Tél : 04 71 08 39 35.

Bureau 2018 : présidente : Véronique Moretton, secrétaire : Marie Claire Crespy, trésorière : Violette Meneu et bénévole : Paule André de L'Arc.

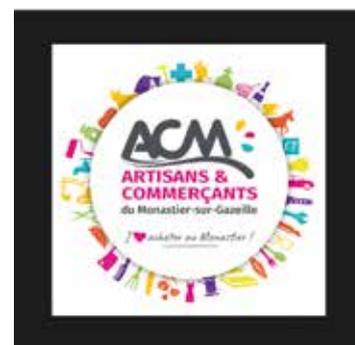
Artisans et Commerçants du Monastier

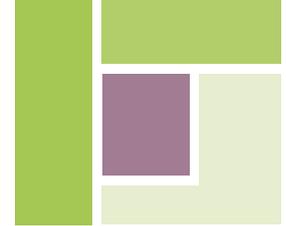
Le 16 novembre l'association des artisans commerçants du Monastier sur Gazeille, s'est réunie à la discothèque l'OASIS pour une soirée sur le thème des années 80, et pour présenter en avant-première son logo. Vous pouvez le retrouver chez vos artisans et commerçants adhérents à l'association.

La soirée a connu un fort succès au-delà de la commune du Monastier.

L'ACM continue son aventure avec de nombreux projets, que vous avez pu découvrir en fin d'année et qui se poursuivront tout au long de l'année 2019.

L'ACM vous souhaite une bonne année 2019.





Donneurs de Sang du Monastier

En 2018 lors des trois collectes 158 donneurs (dont 13 nouveaux) se sont présentés soit près de 20 % de moins par rapport à l'année précédente.

Le 15 août nous étions présents au côté de l'ADOT au Trail du Mézenc aux Estables.

Le 25 août dernier s'est tenue aux Estables l'Assemblée Générale au cours de laquelle les compte-rendus moraux et financiers ont été abordés ainsi que le renouvellement du bureau.

Le 8 septembre : participation au forum des associations du Monastier.



Merci aux bénévoles pour leur implication tout au long de l'année.

Les globules rouges, les plaquettes et le plasma sont les 3 principaux composants du sang.

A QUOI SERT LE DON DU SANG ?

Avec les globules rouges et les plaquettes, on soigne essentiellement des malades du sang mais ils sont utilisés chez des personnes atteintes d'un cancer et qui sont sous chimiothérapie car ces produits sanguins participent au rétablissement. En cas d'hémorragie importante à la suite d'un accident ou lors d'une opération, la transfusion de globules rouges permet également de palier la perte de sang. Le plasma quant à lui sert notamment à la fabrication de nombreux médicaments qui sont utilisés pour des malades souffrant de déficit immunitaire ou pour les hémophiles.

BON A SAVOIR

- **DUREE** : Inscription, entretien pré-don, prélèvement (10 minutes environ). Temps de repos et collation offerte ; de l'arrivée au départ il faut compter au moins 45 minutes.
- **CONSEILS** : ne pas venir à jeun et boire au moins un demi-litre d'eau dans les heures précédant le don ; pour un premier don se munir d'une pièce d'identité.
- **FREQUENCE** : une femme peut donner son sang au maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.
- **DELAI** : il faut respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang total.

COLLECTES 2019

(Salle des Fêtes du Monastier)

- 18 avril de 9h à 12h
- 25 juin de 9h à 12h
- 16 octobre de 14h à 17h

**DONNER SON SANG EST UN ACTE GENEREUX
QUI PERMET CHAQUE ANNEE DE SOIGNER
1 MILLION DE MALADES**

**10 000 DONS DE SANG SONT NECESSAIRES
CHAQUE JOUR**

**LE DON DE SANG
C'EST TOUTE L'ANNEE QU'IL FAUT Y PENSER !**

NOUS COMPTONS SUR UNE FORTE MOBILISATION POUR L'ANNEE A VENIR

D'AVANCE MERCI

Alain VINCENT

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert »...



« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert », disait André Malraux et c'est en partant de cette idée, conformément à sa vocation, que l'Espace culturel européen (ECE) a proposé cette année un programme culturel aux habitants de notre territoire et à nos visiteurs.

La recette de nos propositions se résume ainsi :

1 - Toucher tous les publics : enfants mais aussi adultes ; esprits avertis, esprits curieux et esprits en quête de connaissance.

2 - Proposer un cocktail de saveurs culturelles pour répondre aux goûts de chacun : spectacles, conférences et musique qui permettent à tous de voyager au delà des frontières, qu'elles soient géographiques et temporelles ; expositions pour rêver d'ailleurs et nous amener parfois au plus profond de nos sens. Préservation et mise en avant du patrimoine sont les ingrédients souvent de base de nos recettes événementielles.

3 - Prendre plusieurs fois cet aliment qui réveille nos papilles culturelles : en essayant de fidéliser nos adhérents bien sûr, mais aussi tous ceux qui le souhaitent car partager est notre second maître mot.

4 - Créer du lien avec les autres associations pour que, en cohérence, émerge une offre culturelle large à l'échelle du territoire communautaire.

5 - La touche spécifique de ce plat : une émulation sans cesse présente avec une équipe mobilisée, soudée et inventive.

Et le tour est joué !

En 2019, nous continuons de vous convier à découvrir encore plus de saveurs et nous vous emmènerons aux confins du Japon dès le mois de mars, en Haïti en juillet et dans bien d'autres contrées réelles ou imaginaires...

Bonne année à tous et à très bientôt avec l'Espace culturel européen.

Quelques-unes de nos activités des derniers mois 2018

Illustrations page ci-contre

Visites guidées de l'abbatiale et du musée rénové, pendant les mois d'été...

Exposition JP2, espace culturel, réunissant le peintre vellave Jean-Pierre Petit et le sculpteur Jean-Pierre Baldini.

Lectures familiales, avec le soutien de la bibliothèque intercommunale, elles ont eu lieu tout l'été au Monastier, mais aussi à Lantriac, à Fay-sur-Lignon, à Freycenet-Latour, à Queyrières, Saint-Martin-de-Fugères, ou encore à Présailles...

500^e anniversaire de l'orgue historique de Saint-Chaffre : À orgue ouvert, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, visite de l'instrument ouvert (tuyauterie, mécanisme), auditions commentées par Pierre Marze, organiste.

Les dames de cœur, en l'église Saint-Jean ont conquis un public émerveillé des plus petits au plus grands et résidents comme soignants lors de leur représentation au cantou.

Les moulins de la Gazeille, conférence consacrée aux nombreux moulins qui autrefois jalonnaient le cours de la rivière.

Bonjour maîtresse, pièce de théâtre pleine d'humour... (avec nos amies de Ré-création).

L'organiste Irène de Ruvo est venu célébrer avec nous le **500^e anniversaire de l'orgue historique de Saint-Chaffre**, avec un programme de l'époque baroque...

Contes poilus, un homme vient, il se souvient, il raconte...

Commémoration officielle du centenaire de l'Armistice de 1918 et participation à la création de la stèle...

Les Pagels, un film de Quentin Jagorel, consacré aux habitants de la montagne ardéchoise, si proche de nous.

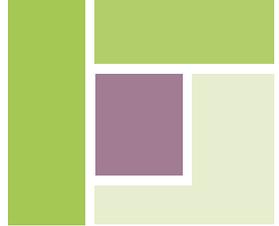
Enfin, et comme il est aujourd'hui de tradition, nous offrons pour Noël, aux nombreux élèves de primaire du territoire un **spectacle de magie : Rêve de magie...**

Contacts :

ece.lemonastier@gmail.com

 [espaceculturel.europeen](https://www.facebook.com/espaceculturel.europeen)

 [espaceculturel.lemonastier](https://www.instagram.com/espaceculturel.lemonastier)



Venez découvrir
Trésors du Monastier !



Visites guidées été 2018

RDV devant l'abbatiale

LUNDI et JEUDI à 15h

Visite guidée de l'abbatiale St Chaffre (durée 45 min)
Tarifs : 3€ / gratuit pour les moins de 16 ans et adh. ECE

MARDI et VENDREDI à 15h

Visite guidée de l'abbatiale St Chaffre et du musée
de l'espace culturel (durée 1h30)
Tarifs : 5€ (entrée du musée incluse) / gratuit pour les moins
de 16 ans et adh. ECE

LECTURE - CONTE

Lectures familiales

JUILLET & AOÛT

Pour les familles, nous proposons des lectures de littérature jeunesse
et des contes de la région d'origine de nos auteurs. Des ateliers
d'écriture et de dessin sont proposés en complément.

Renseignements : 04 44 87 45 44

- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup
- Le conte de la chèvre et du loup



A orgue ouvert...

SAMEDI 15 SEPTEMBRE à 10h et 15h
RDV devant l'abbatiale

Pierre Maze, organiste, et Bernard Sanial, historien,
partagent leurs connaissances et savoir-faire autour de
l'orgue historique de St Chaffre.

Gratuit / Ouvert à tous

espaceculturel.lemonastier.fr
espaceculturel.europeen

Les Dames de Coeur

Performance dans et chant
Duo Fejka Johannes et Frederique Kotte
Miroirs Total Studio
Coproducteurs Denise et Cécilia CFE
Cécilia Cécilia CFE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE #JEP2018

15 & 16 SEPTEMBRE 2018

A orgue ouvert... SAMEDI 15 SEPTEMBRE à 10h et 15h

VEILLÉE Les Moulins à eau de la Gazeille et de ses affluents

SAMEDI 6 OCTOBRE à 20H00

Alain GROISIER présente son diaporama :

- L'histoire des moulins depuis 500 ans à aujourd'hui
- Leurs mécanismes
- Les archives
- Les photos
- Les dessins

Bonjour, Maîtresse

de Nicolas Ponsard

SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018 à 20H

Auditorium Cornélie Falcon
Espace Culturel, Le Monastier-sur-Gazeille

Audition

à l'orgue de Saint-Chaffre

samedi 20 octobre à 16h

église abbatiale Saint-Chaffre
Le Monastier-sur-Gazeille

CONTES POILUS

Spectacle de contes et théâtre d'ombres

du CHATELAIN & LES GAZELLES

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 à 20H00

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Les Pagels

un film de Quentin Jagoret

Itinéraires musicaux

Partage d'Étiy

Club Histoire, Révolution, Consulat et Empire

Le « Club Histoire, Révolution, Consulat et Empire » vous invite à la 14^e édition de l'Exposition-Concours qui se tiendra à la salle des fêtes du Monastier-sur-Gazeille les samedi et dimanche 20 et 21 avril 2019 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (en prévision : animation extérieure, concours de peinture 24 heures chrono, tombola aux produits régionaux, etc.).

Les invités d'honneur qui exposeront une partie de leur collection, peintres de grande renommée médaille d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs nous donneront des cours de montage et de peinture de figurines.

11^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tout-terrain 1/8^e et 1/10^e cour du C.E.G. à côté de la salle des fêtes les samedi et dimanche 20 et 21 avril tout le jour.

Entrée gratuite.

Contact : Roger Renault, 04 71 08 36 22 - Mail : roger.renault43@orange.fr
Site Club : clubhistoirelemonastier.jimdo.com



Atelier des Possibles



Pour faciliter l'information et permettre d'effectuer des trajets avec des personnes partageant les mêmes intérêts : zones d'activités, loisirs, écoles,

La Communauté

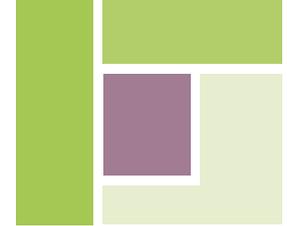


proposent :

- Une solution efficace sans frais
- Un covoiturage en temps réel
- Des justificatifs de ses trajets
- Un programme de fidélité
- Le parrainage de collègues, d'amis.

**Vous êtes intéressés ?
Vous souhaitez plus d'infos ?**

**Contactez-nous :
atelierdespossibles43@gmail.com
Tél : 06 59 35 64 23**



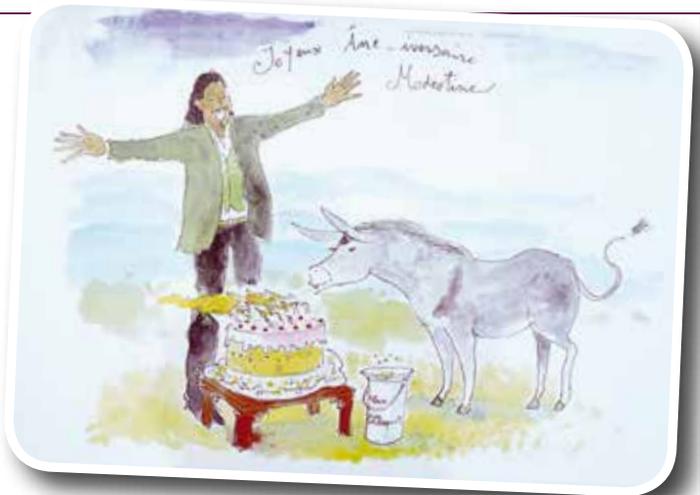
La Fête de l'âne

Il y a bien longtemps, il y a 140 ans...

... Robert Louis Stevenson a quitté Le Monastier pour son voyage mythique vers Saint-Jean du Gard dans les Cévennes. Pour fêter dignement le 140^e anniversaire de l'événement, le Club Stevenson a voulu rendre hommage à nos amis les ânes en souvenir de l'exploit d'une certaine Modestine, brave compagne de l'écrivain écossais. Beaucoup de Modestines étaient à la fête ce samedi 22 septembre 2018, grâce à la participation des âniers sur le Chemin de Stevenson. Toute cette joyeuse cohue avait été convoquée dans la cour du château abbatial pour former la Caravane des Ânes, événement phare des animations du 140^e anniversaire. Du Monastier jusqu'à St Jean du Gard, l'équipe d'encadrement et les ânes ont apporté une ambiance de fête dans chaque village.



L'agitation bon enfant autour du départ de la caravane n'a pas manqué de donner le ton festif à l'événement. Comme tout bon Ecossais, Stevenson aurait certainement apprécié la démonstration (à la française) de danses écossaises.



Le cœur y était, de vrais Ecossais en kilt aussi, même si aux pas esquissés manquaient parfois la grâce et la précision de danseurs chevronnés natifs ... En revanche, l'accompagnement musical tout au long de la matinée et durant le défilé d'ânes, était un pur régal auvergnat. A l'accordéon et à la cornemuse, Catherine et Daniel nous ont donné des frissons dans les jambes et les ânes étaient pris d'une folle envie de gambader...

Pour l'occasion, une visite guidée du nouveau Musée des Trésors du Monastier, où se trouve une salle dédiée à Stevenson, a été conduite par M. le maire, et la nouvelle exposition « Le Chemin de Stevenson 140 ans après » a été visible dans la bibliothèque pendant plusieurs semaines. La Fête de l'Âne venait clôturer une saison estivale très active au Club Stevenson qui dispose désormais d'un local ouvert au public durant l'été, en face de la pharmacie. Les marcheurs et autres visiteurs y ont été chaleureusement accueillis et beaucoup ont profité des visites organisées en soirée « Sur les traces de Stevenson au Monastier ».

Club Stevenson
clubstevenson@gmail.com
Tél. 06 37 71 52 69





La Cluchade

2018 va bientôt tirer sa révérence... Et c'est encore une belle année « Cluchade » qui s'achève avec plein d'activités et de souvenirs heureux. Notre spectacle « à l'Ouro d'Estiou » le dernier week-end de mars a remporté une fois encore un très grand succès.



Quant au prochain, c'est déjà bien parti, les répétitions vont bon train et la Cluchade donne rendez-vous à son fidèle public à la salle des fêtes :

- Samedi 30 mars 2019 à 20h30 (heure d'hiver)
- Dimanche 31 mars 2019 à 14h30 (heure d'été)

La Cluchade souhaite à tous les « Mange-Chèvres » et tous les lecteurs de ce bulletin une bonne et heureuse année 2019.



Les Pieds sur Scène



Les Pieds sur Scène présentent « L'Ecorche Cœur », une comédie grinçante autour d'une vie conjugale mouvementée, mise en scène par Marie Aubert.

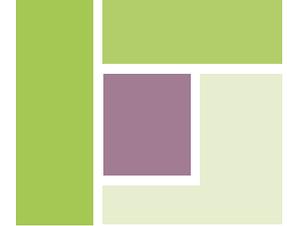
Avec Dominique Galland, Philippe Laurent, Louisa

Medereg, Agnès Mercier,

Béatrice Sauvignet, Céline Serpoix, Alexandre Sivet.

Vous avez apprécié « Derrière la porte », « L'hiver sous la table »... La compagnie de théâtre amateur du Monastier « Les pieds sur scène » vous présente « L'Ecorche Cœur » sa nouvelle création collective qu'elle jouera au bar Le Rebémol les 8 et 9 février 2019 en soirée.





Vès Nosautres

L'association *Vès nosautres* a pour motivation de transmettre et partager autant que possible le patois de chez nous. Le maintien de la langue parlée passe aussi par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, seuls moyens de conserver ce patrimoine. Notre petite publication, *L'Arcàs*, matériellement réalisée avec l'aide de la Mairie, contribue à cette ambition.

Voici quelques éléments pour lire et dire la fable que nous proposons.

La lecture de la langue d'oc au Monastier ne présente pas de difficultés à condition d'accepter que toute langue possède son code d'écriture.

Le groupe *lh* se prononce comme "ill" du français, cf. Taulhac ; le groupe *nh* est comme "gn", cf. Marnhac.

Ici, la lettre *o* se lit comme le "ou" du français ; è et á s'entendent comme "o" ; le -a final est proche de "o" faiblement prononcé ; le groupe *an*, *am* dans le mot s'entendent comme le "on" du français.

Le vieil homme qui appela la Mòrt

Un còp, en Braissa, un paure velh èra anat amassar de garna.

L'aura de bisa bofava ; aviá la guèbi e lo bofe cort. Marchava d'un pas pesant. Portava son fais de garna embé de pena : ne-n podiá pus d'esfòrc e de dolors. Patissiá lo paure. Entre los abres, vesiá son trace d'estau aval de bas. Pensava a son monde : « An-uèi, auran de qué se chaufar, mès pas res per manjar. Mès dequé far ? D'un latz o de l'autre, i a pus res a faire. »

Lo pauvre bogre pausèt son fais, s'assetèt e tot agromat, se botèt a brotjar. « Dempuèis que sèi naisçut, èi mès tirat la patirassa : totjorn barniar e jamais res ganhar e puèis se jamais pausar, sans parlar de las talhas, amais daus uchiers. Èi pro apatit dinc aquela vida de misèra. Ai-ara sèi un òme d'atge, èi fat tot mon possible. E tu, la Mòrt, dequ'apeites per me venir quèrre ? »

Aquela garça de Mòrt arriba tot redde davans elh embé son dalh : « Dequé pòde far per tu, brave òme ? »

Noste òme prenguèt pavor e tot trambtant, respondiguèt : « leu, sabe çò que pòdes faire ; me chaudriá ajudar per charjar mon fais de garna. Auràs lèu fat d'o far ! »

« Brave òme, sèi venguda quèrre ton anma e non pas ton fais. Doncas, a bien lèu ! »

La mòrt ven tot garir ; davant que de partir l'òme s'avisá : pus lèu patir que de morir. Daus òmes, aquò's la devisa.

(An trabalhat a l'escritura d'aquela fabla, le velh paire Esope, nòstre amic de la petiòta escòla Joan de la Fònt e la còla de *Vès nosautres* de Monestièr, aqueste an de gràcia 2018)



Il y avait en Breyse un pauvre vieil homme qui allait ramasser de la « garne ».

La bise soufflait : il avait les doigts engourdis et était essoufflé. Il marchait d'un pas pesant. Il portait son fais de garne avec peine : il n'en pouvait plus d'efforts et de douleur. Il souffrait, le pauvre. Entre les arbres, il voyait sa misérable maison. Il pensait à sa famille : « Aujourd'hui, ils auront de quoi se chauffer, mais rien pour manger. Mais quoi faire ? D'un côté ou de l'autre, il n'y a rien à faire. »

Le pauvre bogre posa son fardeau, s'assit et tout recroquevillé, il se mit à broyer du noir. « Depuis que je suis né, je n'ai eu que des misères : toujours bosser et ne jamais rien gagner, et puis jamais se reposer, sans parler des impôts et aussi des huissiers. J'ai assez souffert dans cette misérable vie. Maintenant, je suis un homme âgé, j'ai fait mon possible. Et toi la Mort, qu'est-ce que tu attends pour venir me chercher ? »

Cette garce de Mort se présente devant lui avec sa faux : « Que puis-je faire pour toi, brave homme ? »

Notre homme prit peur et tout tremblant, répondit : « Je sais bien ce que tu peux faire ; il faudrait m'aider à charger mon fais de garne. Tu auras vite fait ! »

Brave homme, je suis venue chercher ton âme et pas ton fais. Donc, à bientôt ! »

La mort vient tout guérir. Avant de partir, l'homme réfléchit : plutôt souffrir que mourir. Des hommes, c'est la devise.

Contact *Ves nosautres* 04 71 03 93 63,
mail : vesnosautres@gmail.com



Ets Mathieu Romain
Maçonnerie - Charpente
Couverture

Route de Coubon
43150 Le Monastier

Tél. 06 32 66 26 45
mathieuromain@outlook.fr



Team Camsport

Le Team CAMSPORT est une association loi 1901, créée en 1999 par Alain CAMMAROTA (président) et qui a pour but de promouvoir le sport automobile.

Après la Samba, Alain roulait avec une 306 et a affiché de beaux palmarès. Plusieurs membres ont ensuite fait parler d'eux avec de belles performances notamment au Rallye de Haute Vallée de la Loire qui se déroule autour du Monastier-sur-Gazeille.

On notera la 2^e place au scratch et 1^{er} du groupe R pour Jérôme EXBRAYAT, mais aussi la 5^e place au scratch et 1^{er} du groupe A pour Morgan COULAUD.



Jérôme Exbrayat



Morgan Coulaud

Nous ne pouvons pas citer tous les palmarès mais nous n'oublions pas de citer les performances de François BETHE, de Dominique ROMO, de Maxime MOREAU, d'Eric EXBRAYAT, de Dimitry BONNEFOY, tous membres du CAMSPORT. Un membre nous a quittés mais restera toujours avec nous : Robert EXBRAYAT.



L'équipe s'est étayée, depuis quelques années, avec l'arrivée au volant du neveu d'Alain : Silvio CAMMAROTA.

Après un début de saison 2018 en demi-teinte suite à des problèmes mécaniques sur sa Clio engagée en groupe A, Silvio a repris avec notamment une belle place de 3^e de classe au Rallye VELAY AUVERGNE, copiloté pour l'occasion par son frère Enzo. Il continue sa progression par une victoire de groupe et de classe au Rallye du Haut Lignon. Il finit la saison 2018 avec une belle victoire de classe au Rallye Montbrisonnais.

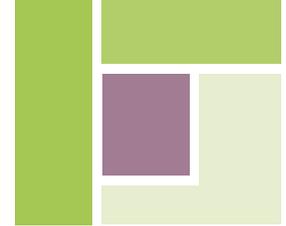


Silvio Cammarota

Les casques sont rangés pour cette année et la saison 2019 est en préparation.

Le président tient à remercier l'ensemble des personnes du Team CAMSPORT, qui, par leur soutien inconditionnel, contribuent depuis de nombreuses années à la continuité de l'association dans la convivialité et la bonne humeur.

Team Camsport
Association N° 0432006193
Avenue Laurent Eynac - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE



Le Tennis, c'est cool !

Le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitant de la Commune ou de la Communauté de Communes.

Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes.

Pour les enfants, des raquettes et des balles peuvent leur être prêtées pour commencer.

Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

L'école de tennis a commencé le jeudi 27 septembre 2018 et se terminera le 27 juin 2019 sous l'autorité d'un nouvel enseignant, Cédric BUSALLI.

Ces cours sont adaptés à chaque élève que ce soit pour découvrir ce sport ou pour se perfectionner.

Des stages et rencontres sont organisés pendant les vacances scolaires. Les inscriptions aux cours sont encore possibles.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Alors, rejoignez vite le tennis club du Monastier !

Et « Bonne année ! ».

Jean-Pierre VAGGIANI
Président du Tennis Club du Monastier

Festival du Monastier

Hébergements chez l'habitant pour les stagiaires, août 2019

Depuis quatre ans, le festival propose aux stagiaires qui viennent suivre une formation au sein de ses stages, de les loger chez l'habitant. Ce type d'accueil se fait en lien avec les structures professionnelles qui sont et resteront nos partenaires privilégiés.

Toutefois, depuis trois ans, le nombre de stagiaires a explosé et les chambres mises à disposition deviennent insuffisantes. Cette année, nous avons dû loger 100 stagiaires et plusieurs dizaines d'artistes. Ces derniers vont dans les hôtels, les stagiaires, plutôt chez l'habitant.

Pour 110 euros/stagiaire (du samedi au vendredi), l'habitant s'engage à mettre à la disposition de la personne accueillie :

- Une chambre
- Une douche
- Un WC

Le festival ne percevra pas d'argent pour cela, Il devra servir d'intermédiaire pour les réservations mais pas forcément pour les règlements.

Pour plus d'informations, contactez le bureau du festival au 04 71 03 94 17

Auvergne ASCENSEURS
ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES - MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES
249, avenue Blaise-Pascal - ZI de Bombes / 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE / contact@auvergne-ascenseurs.fr
04 71 57 53 69 / www.auvergne-ascenseurs.fr

Aux mille et un soins
vous accueille & vous conseille
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Ouvert entre 12h et 14h le jeudi
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 16h
Possibilité d'ouverture entre 12h et 14h
sur rendez-vous
65 rue St-Pierre - Le Monastier/Cageille
TÉL. 04 71 03 87 00



Un pommier à l'école

Plantation d'un pommier dans le nouveau jardin de l'école maternelle la Modestine

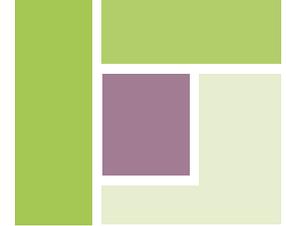
Samedi 17 novembre a eu lieu un moment de partage à la mémoire de Céline Bernard, la directrice de l'école maternelle, disparue il y a un an.

Autour du jardin de l'école maternelle en cours d'aménagement et des poules récemment arrivées, de nombreuses familles se sont réunies avec les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ainsi que d'anciens collègues, des représentants de la mairie, des amis, afin de planter un pommier.



A cette occasion, une enveloppe de dons récoltés auprès des parents des élèves a été remise à des représentantes de l'Association ADOT 43 œuvrant pour informer et sensibiliser sur la cause de dons d'organes, de tissus et de moelle osseuse.





Du nouveau sur la commune...

Bar du Commerce

Après 54 années derrière le comptoir, Mme Yvonne GARDES a pris sa retraite certainement avec un petit pincement au cœur.



KARINE et KEVIN auront le plaisir de vous accueillir au Bar du commerce « relooké » avec une nouvelle activité : Bar tapas, bar à vin, Snack.

Bar l'Aquarium



22 rue Langlade - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 06 10 87 04 91 / 06 98 39 24 09

e-mail : veronique.marceau13@hotmail.fr

Gîte - Brasserie - Bar

A partir du jeudi soir repas.

Pizzas sur place ou à emporter.

Mézenc Informatique

Dirigé par un jeune entrepreneur, un nouveau commerce s'est ouvert sur la place François-d'Estaing au Monastier-sur-Gazeille.

Florian Reviron, 21 ans, vient d'ouvrir son commerce d'informatique et téléphonie. A l'enseigne Mézenc Informatique, le jeune professionnel, titulaire d'un bac pro réseau et télécommunication obtenu au lycée de la Chartreuse à Brives-Charensac, propose différents services et prestations en magasin, à distance et à domicile sur toute la Haute-Loire. Originaire de Saint-Julien-Chapteuil, Florian Reviron a posé ses valises au Monastier. « Cette commune ne disposait pas d'informaticien et l'étude de marché a été concluante », indique-t-il.

Mézenc Informatique est spécialisé dans la vente d'ordinateurs, tablettes et smartphones, l'installation et la configuration de ce matériel.

Florian Reviron peut aussi assurer la maintenance et les réparations, des cours d'apprentissage informatique, conseiller et s'occuper de toute la procédure pour la souscription de vos forfaits mobiles.

Mézenc informatique - Florian REVIRON

Contact@mezenc-informatique.com

04.71.08.49.31 - 07.69.84.31.50

19 Place François d'Estaing - 43150 Le Monastier/G.

Pharmacie Les Portes des Cévennes

Depuis le 2 octobre 2018, votre pharmacie du Monastier a changé de propriétaire. Aurore ROUSSON, Docteur en Pharmacie, a pris la suite de Mireille BIGOT.

Mme et M. Bigot partent à la retraite après 36 ans d'activité au Monastier.

Aurore Rousson sera aidée par son mari : Cyril Rousson pour la gestion. Avec toute l'équipe de la pharmacie que vous connaissez déjà : Chantal Pelisse, Chantal Chaussende et Valérie Crespe, elle aura le plaisir de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ; et le samedi de 8h30 à 12h, pour vous apporter écoute et conseil.

Nous souhaitons une très bonne retraite à Mme et M. Bigot.



Bibliothèque R.-L. Stevenson

Cette année la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal a organisé un week-end portes ouvertes des bibliothèques les 13 et 14 octobre.

Dans ce cadre, la bibliothèque du Monastier sur Gazeille a proposé plusieurs animations le samedi. La librairie la Boîte à Soleils de Tence était présente avec un stand enrichi par la présence de plusieurs auteurs. Luc Olivier présentait ses dernières parutions : La Haute-Loire de toute façon, accompagné de Pierre Présumey pour Grands Versants, itinérance autour de la Ligne de Partage des Eaux avec des photographies de François Lacour. Renée Vaggiani était là aussi pour présenter le dernier numéro d'Histoire sociale Haute-Loire, aux éditions du Roure.

Les livres d'occasions étaient aussi à l'honneur avec le stand du bouquiniste du Monastier René Issartel.

Des ateliers pour les enfants ont été proposés. Le matin, en sortant des cours de musique, nos petits musiciens en herbe ont pu s'exercer à tracer des portées et à écrire des partitions à la plume avec le Musée de la Vieille École. Et l'après-midi, Claire Lefèbvre, de l'Arbre aux Mille Bijoux, les a initiés à l'origami avec la construction de marque-pages en pages de livres.

Un espace buvette-popcorn, animé par l'association Ré-Création a fait le plaisir des visiteurs.

La journée s'est clôturée avec La Mobile Compagnie qui a proposé Si la Haute-Loire m'était contée... Les deux comédiens ont lu et interprété des textes d'archives du XVI^e siècle à 1948. Nous avons pu ainsi apprécier le récit d'extraits du « petit brouillard de 1891 » de Maître Moitié, huissier de justice au Monastier et du concours de ski des Estables de 1934, tiré du journal paroissial de L'abbé Cortial.

Un grand merci aux participants, aux invités et au public présent.



10 expositions à la Bibliothèque en 2018

Cette année, la véranda de la bibliothèque a accueilli 10 expositions différentes et riches.

Nous avons pu découvrir des artistes amateurs ou professionnels dans des styles divers : peintures, pastels, gravures, dessins, photographies et sculptures.

De nombreux visiteurs ont pu aussi s'instruire avec des expositions documentaires, éducatives et ludiques.

Ainsi Hervé Quesnel, de l'Institut d'Études Occitanes, a fait voyager les élèves de l'École Laurent Eynac à travers la culture occitane d'Auvergne et du Velay avec l'exposition « Paraulas de Pais ».

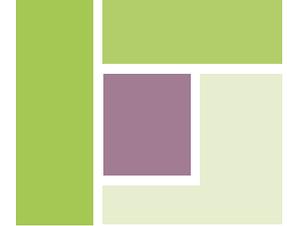
Les élèves des écoles et collèges du Monastier ont découvert « le chemin de Stevenson... 140 ans après » avec l'exposition du même nom proposée par l'Association Sur les chemins de Stevenson.

Les associations Familles Rurales et Caf et Grenadine ont sensibilisé les enfants aux risques domestiques avec « Planetarisks ! », une exposition interactive développée par la MSA.



Et à l'occasion de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, plusieurs classes du Monastier ont assisté à des lectures d'extraits de Journal d'un poilu de Sandrine Mirza. Ainsi ils ont pu mieux comprendre l'exposition de photographies « Des champs de blé aux champs de bataille », Projet Centenaire du Collège Laurent Eynac.





Bibliothèque R.-L. Stevenson (suite)

Atelier Parent-enfant avec Ré-Création à la bibliothèque

Comme vous le savez, à chaque période de vacances, Ré-Création, association culturelle au Monastier sur Gazeille, met en place à la bibliothèque R. L. Stevenson des ateliers créatifs intergénérationnels animés par Nicole, « Lecture/Aventure ».

Ainsi pendant les vacances de Toussaint, mercredi 31 octobre, un groupe de 15 enfants d'âge différent, avec parents et grands-parents se sont retrouvés pour fabriquer un jeu de morpion Halloween.

En 2019, Nicole proposera à nouveau à la bibliothèque un atelier créatif différent lors de chaque vacances scolaires.



La fête de la Béate au Crouzet de Meyzoux

Cette année encore les habitants du Crouzet se sont mobilisés pour organiser la fête de la béate. A la différence des autres années il y avait un accent méridional avec la venue de nouveaux voisins. La journée débutait avec la traditionnelle cuisson du pain, encore une innovation puisqu'un boulanger passionné est venu nous apporter son savoir-faire, merci à lui. A midi avec nos voisins de Meyzoux nous nous sommes retrouvés pour un chaleureux pique-nique. En début d'après-midi avec le

concours de la béate, des dentellières et des habitants nous avons assisté à des scénettes : visite de la maison de la béate, les dentellières, la « tchabre de Charles », une « pache » pour l'achat de chèvres ou le maquignon a pu nous faire admirer sa belle auto et conclure un marché avec l'aide de gens de la cluchade, la « loube » reprenait du service pour faire un « sellou ». Enfin on pouvait admirer la tonte de mouton. Bien sûr on pouvait se désaltérer accompagné par des chants où deux passionnés nous ont fait revivre Piaf et Brassens. En soirée, les habitants du village se sont retrouvés devant un bon repas où l'on a dégusté un pâté maison et de délicieuses pommes de terre, saucisses cuites au four du village et la Crouzette en fin de repas. Merci à tous pour cette organisation sans oublier les nouveaux arrivants qui se sont vite mis au diapason et ont œuvré sans compter pour que la fête soit réussie.





EHPAD L'Hort des Melleyrines

Animations à l'EHPAD avec l'Association CréAnim'

A ce jour, 20 résidents séjournent à l'EHPAD L'Hort des Melleyrines dont 15 à l'Unité de soins Alzheimer « Le Jardin d'Alois ».

L'Association « la Recoumène » gère deux structures :

- le service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Depuis le départ des animatrices, suite à la régulation des lits (bascule des places entre l'EHPAD et le SSR), les équipes se sont appropriées l'animation au Jardin d'Alois.



A côté des animations proposées par les professionnels, l'association CréAnim' de l'EHPAD L'Hort des Melleyrines a le plaisir d'accueillir tout au long de l'année des artistes : chanteurs, musiciens, danseurs afin d'apporter aux résidents un moment convivial et festif.

En 2018 : Spectacles avec Miss Mélodie, Valérie et Julien, Les Dames de Cœur, spectacle costumé avec le groupe Styl'Danse 43.



ESAT de Meymac

L'ESAT de Meymac (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) s'est inscrit dans une démarche qualité et surtout dans une démarche environnementale afin de préserver la nature, éviter le gaspillage et par conséquent favoriser le recyclage.

Notre première orientation s'est portée vers le recyclage de cartons ; pourquoi le carton ?



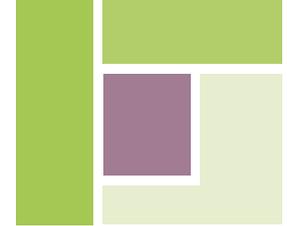
Juste quelques chiffres : Il faut savoir qu'en Europe environ 60 % des cartons sont fabriqués à partir de cartons recyclés, que tous les cartons se recyclent à l'exception des cartons souillés. On peut réutiliser la matière jusqu'à une dizaine de fois après quoi la fibre se dégrade. Recycler le carton permet de fabriquer de nouveaux emballages en carton, des boîtes de chaussures, des boîtes d'œuf, des meubles...

Il est important d'en avoir conscience et de favoriser l'avenir de notre planète pour le bien-être de nos futures générations. Cette démarche nous voulons l'accomplir en étroite collaboration entre les travailleurs de l'ESAT, les commerces, les industries et la population du Monastier, les villes et villages environnants.



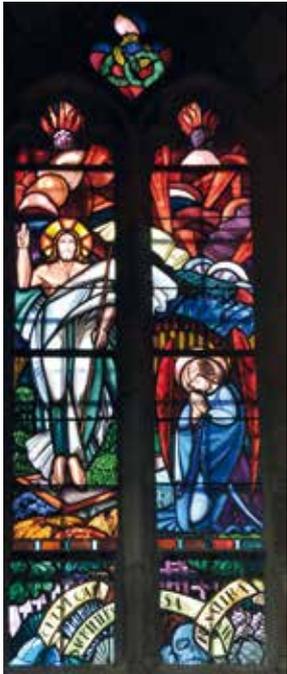
Pour ce faire, nous avons investi dans un compacteur à cartons. Nous opérons déjà avec quelques entreprises du Monastier. Après cette phase de rodage, dès début 2019, Emile, François, Julie... se chargeront de collecter gratuitement les cartons devant votre commerce, entreprise ou domicile les lundis matin et vendredis après-midi.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à prendre contact avec les ateliers de production au 04.71.03.80.31 pour signaler vos besoins. D'ores et déjà nous vous remercions de votre collaboration et de l'intérêt que vous porterez à notre démarche.



La célébration de l'Armistice de 1918, Un vitrail commémoratif

Par Bernard Sanial



En 1905, la loi dite de séparation de l'Église et de l'État qui fait l'unanimité aujourd'hui, immédiatement suivie par la « Guerre » des inventaires au cours de laquelle au Monastier la troupe avait menacé de tirer, avait mis la France à feu et à sang, réveillant de vieilles rancunes, exacerbant les antagonismes... Et ces divisions semblaient vouloir durer infiniment, jusqu'à ce que les mêmes protagonistes, nos aïeux des deux camps, se retrouvent dès 1914, mobilisés, côte à côte dans la même tranchée, montent ensemble à l'assaut, et meurent en même temps frappés simultanément par la mitraille...

Au Monastier, à l'issue du conflit, un premier monument aux morts est installé rapidement par la commune, au nord, dans le déambulatoire de l'église. Il faudra attendre le 8 mai 1921 pour inaugurer le grand monument commémoratif installé à l'extérieur, à l'Ouest de l'abbatiale. Comme en témoignage de la réconciliation de nos populations, ce premier monument est associé à un vitrail offert par la paroisse. Vitrail commémoratif, oh combien, puisqu'en l'observant attentivement, nous découvrons qu'il porte toute une thématique mémorielle, évidente évocation de la Guerre de 14-18 et de ses victimes.

Créé spécialement pour cette baie à remplage du XV^e siècle, il réunit 3 éléments, deux grands panneaux verticaux et un 3^e plus petit, au sommet. Ce dernier assemble une couronne de feuilles de chêne, symbole de la force et une couronne de feuilles de laurier, symbole de la victoire, à une couronne d'épines. Les deux grands panneaux sont sommés par une grenade enflammée, des nuées incandescentes à gauche et des faisceaux d'explosions, à droite.



Le panneau de gauche porte sur presque toute sa hauteur un Christ nimbé, ressuscitant et bénissant. À ses pieds, on trouve de la verdure, des bleuets symboliques, des gerbes de blé et des fleurs séchées. Au-dessous, parmi des feuilles de chêne et de

laurier, des ailettes de bombes de mortiers, un casque Adrian (modèle 1915), et des lames de baïonnettes.

Le panneau de droite représente un ange vêtu de bleu, aux ailes rouges, agenouillé et priant. Immédiatement au-dessus les fascines tressées destinées à conforter les parois des tranchées, une série de soldats casqués, allongés et vêtus de bleu horizon, prêts à monter à l'assaut. Encore au-dessus on voit émerger la représentation de chars gris-bleu, probablement des chars anglais de type Mark, avec une tourelle.



Dans la partie inférieure on trouve successivement au sein d'un petit cartouche l'inscription : « Don de la paroisse », et parmi quelques feuilles de chêne et rameaux d'épineux, une tête de mort et des ossements, les croix d'un cimetière militaire, ainsi que des grenades à main.



À la base, un phylactère qui court sur les deux panneaux porte l'inscription : « Celui qui sacrifiera sa vie, renaîtra », texte religieux en même temps qu'allusion directe aux victimes de la Grande Guerre.

Ce vitrail de style Art déco, revendique pleinement sa date de création (autour des années 20), en même temps que sa parenté évidente avec le vitrail installé dans la baie de la chapelle voisine. Celui-ci relève de la même organisation, porte le même type de phylactère, les mêmes couleurs chaudes, les mêmes décors végétaux, plus fleuris toutefois, ainsi qu'une signature : « L. Barillet Le Chevallier - Paris ». Ce qui nous permet d'identifier facilement l'auteur de ces deux vitraux. Il s'agit de Jacques Le Chevallier (1896-1987), maître verrier, décorateur, illustrateur et graveur, lui-même mobilisé de 1915 à 1919 et qui travailla dans l'atelier de Louis Barillet avec lequel il collabora jusqu'en 1945. Il est connu pour avoir réalisé des verrières pour de nombreuses églises et cathédrales, dans le Bassin parisien, la Côte normande, en Lorraine et jusqu'au Luxembourg ou en Palatinat, et plus tard, plusieurs chantiers en Haute-Loire. « Figuratifs ou abstraits, ses vitraux font en général l'unanimité auprès des architectes et maîtres d'ouvrages de l'époque... » C'est bien le cas pour ces deux élégants vitraux, qui ne laissent qu'une interrogation : comment ou par quel réseau relationnel, ce grand artiste est-il venu travailler pour l'abbatiale du Monastier ?



Quand on venait prendre le bon air au Monastier, le préventorium de Meymac dans les années 1930

Par Richard Crespy

Après avoir consacré un précédent article au site de Meymac à travers la présentation de l'école ménagère agricole, nous allons nous attarder sur les débuts d'une nouvelle activité qui s'installa à Meymac à la suite de cette brève expérience éducative novatrice. C'est une association lyonnaise qui fut à l'origine de la création du préventorium en 1928 : l'Œuvre de la Jeune fille au grand air avait été fondée quelques années plus tôt en 1925 par des notables lyonnais sous l'impulsion du docteur Frédéric Mouisset (1860-1938) spécialiste de la tuberculose. Que venait-il chercher au Monastier ? Pour faire simple, le calme et le bon air que l'on pensait propice au traitement de cette maladie infectieuse qui faisait des ravages à cette période.

La tuberculose ou « la peste blanche »

Au début du 20^e siècle, la tuberculose provoquait le décès de 150 000 personnes chaque année en France. D'origine bactérienne, la maladie avait progressé tout au long du siècle précédent en lien avec l'urbanisation et l'industrialisation : on mettait en accusation l'insalubrité et l'humidité des logements en ville mais la maladie n'épargnait pas non plus les campagnes. La pauvreté n'était pas non plus étrangère à sa diffusion. La tuberculose était un mal insidieux avec une progression lente entrecoupés de période de rémission mais, une fois déclarée sous sa forme pulmonaire, elle était hautement contagieuse ce qui avait des conséquences sociales pour la personne atteinte car elle devait être isolée du monde. Si le bacille responsable de la maladie est identifié en 1882 par un médecin allemand (R. Koch), il n'existait pas de traitement efficace pour vaincre cette terrible maladie qui s'attaquait aux poumons jusqu'à les perforer avec un décès par asphyxie.

Sous l'impulsion de plusieurs médecins et du courant hygiéniste, une prise de conscience eut lieu pour enrayer le développement de la tuberculose : en 1893, le 1^{er} congrès international contre la maladie est organisé à Paris mais il faut attendre 1916 pour que les pouvoirs publics prennent des mesures sur ce sujet : le 15 avril une loi oblige à créer dans chaque département un dispensaire contre la tuberculose (celui du Puy n'est créé qu'en 1919) et à développer une éducation sanitaire à l'école. En 1919, une seconde loi prévoyait l'ouverture dans chaque département d'un sanatorium pour traiter les malades par « une cure d'air, de soleil et de lumière ». En 1925, la 1^{ère} vente nationale du timbre antituberculeux remporta un grand succès et fut renouvelée les années suivantes.

A l'origine du préventorium de Meymac

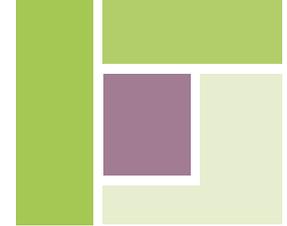
Avec son climat de moyenne montagne plutôt venté mais très ensoleillé, le Monastier présentait de nombreux avantages pour recevoir des tuberculeux mais c'est à Chavaniac-

Lafayette que le 1^{er} préventorium de la Haute-Loire ouvrit ses portes en 1919 en lien avec la fondation américaine qui était devenue propriétaire du château natal du marquis de Lafayette. Ce préventorium se spécialisa dans l'accueil des jeunes enfants. Entre 1921 et 1925, le Conseil général de la Haute-Loire étudia le projet de création d'un sanatorium départemental dans les locaux de la Chartreuse à Brives-Charensac mais le financement d'un tel projet dépassait largement les capacités de la collectivité et le projet fut abandonné. C'est donc des fondations privées qui prirent le relais avec plusieurs créations : en 1929 au château de Chazelles (commune de Saint-André-de-Chalencon) pour des jeunes hommes et des militaires réformés et en 1933 à Oussoulx (commune de Couteuges) pour des réfugiés russes. La fondation du préventorium de Meymac doit donc se comprendre dans ce contexte de développement de la lutte contre la tuberculose. L'achat du bâtiment de l'ancienne école ménagère de Meymac nécessita quelques travaux d'aménagements mais dès 1929, les premiers pensionnaires arrivaient sur place pour commencer leur traitement.

Le fonctionnement du préventorium

L'établissement de Meymac ne recevait pas d'enfants mais exclusivement des jeunes filles adultes pour un séjour de 2 à 3 mois. En 1932, il fonctionne avec une directrice, une économiste, un médecin, une infirmière et 4 personnes de services. 62 lits sont disponibles qui se répartissent dans 4 dortoirs. Une galerie pour la cure d'air a été aménagée en contrebas de la cour. En effet, les patientes consacrent l'essentiel de leur journée au repos, l'objectif est de ne pas fragiliser les poumons par des efforts inutiles. En 1934, 230 filles fréquentent l'établissement : 140 viennent de Lyon et du département du Rhône, les autres sont originaires de la Seine, du Var, de la Drôme ou de Saône-et-Loire. Comme on avait pu le remarquer pour l'école ménagère agricole, le recrutement n'est pas local. La plupart des résidentes sont des « indigentes dont les collectivités publiques assurent les frais de séjour » ; 10% sont des pupilles de l'assistance. Elles sont placées à Meymac sur recommandation de médecins ou des pouvoirs publics. Elles sont radiographiées par un médecin avant leur venue.

Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'œuvre lyonnaise en 1934 évoque les difficultés dans la gestion quotidienne des résidentes : la présidente qui visite une fois par an le préventorium critique leur manque d'éducation et leur indiscipline qui nécessite parfois des sanctions (silence pendant les repas, couché de bonne heure) : « la jeunesse actuelle est une génération abandonnée et qui cherche désespérément sa voie » mais on note aussi une certaine bienveillance : « les jeunes varoises apportent dans la maison des allures peut être un peu exubérantes, des tenues un peu



relâchées mais beaucoup de complaisance, de gaité et cette bonne humeur méridionale si communicative ». On insiste beaucoup sur l'aspect éducatif du séjour avec des leçons de couture, de raccommodage, de cuisine, de français et d'hygiène chaque jour. Plus surprenant le compte-rendu fait état de la prise de poids moyenne des résidentes (1 kg), celles qui en perdent sont renvoyées soit parce que la maladie progresse soit parce qu'elles rencontrent des problèmes psychologiques. Pour l'année 1934, les frais de fonctionnement s'élèvent à plus de 230 000 francs (la nourriture = 127 000 francs, le personnel = 43 000 francs, le chauffage et l'électricité = 26 000 francs, la lingerie et la literie = 19 000 francs, les frais médicaux = 15 000 francs)

En 1938, 255 filles fréquentent l'établissement : 103 viennent de Lyon et du Rhône mais le recrutement s'est diversifié vers une dizaine d'autres départements mais sans que la Haute-Loire soit représentée. L'augmentation moyenne du poids des résidentes est conséquente avec 4,5 Kg et 25 résidentes ont pris plus de 7 Kg. La présidente de l'association regrette que la « santé des pensionnaires à l'arrivée soit de plus en plus précaire, elle attribue cette situation aux effets de la crise économique mais aussi « au déséquilibre des esprits dans les foyers où l'alcoolisme et la débauche ont remplacé l'économie et le devoir ». Les frais de fonctionnement ont progressé et dépassent les 300 000 francs : si la nourriture reste le 1^{er} poste de dépenses avec 188 000 francs, les frais médicaux ont augmenté à 28 500 francs.

Un préventorium en quête d'agrément

Au printemps 1937, le ministère de la santé envoie au préfet une circulaire concernant les préventoriums. L'Etat cherche à mettre de l'ordre dans les diverses structures qui ont pris ce nom. La loi sur les assurances sociales adoptées en 1930 n'est pas étrangère à cette politique : il s'agit de définir ce qu'est un préventorium pour que les malades puissent bénéficier d'une assistance médicale gratuite et que les établissements puissent prétendre à des subventions de l'Etat. Pour le ministère de la santé, de nombreuses structures s'intitulant « préventorium » n'en sont pas car elles n'assurent pas de surveillance médicale et leur personnel est peu qualifié, ce sont tout au plus des maisons de repos et de convalescence. Le préfet diligente donc une enquête pour le préventorium de Meymac qui a été conservée par les archives départementales. Outre des plans détaillés des bâtiments, un questionnaire très détaillé doit être rempli par la directrice, Mlle Gollet. On y apprend ainsi que les jeunes filles reçues sont « anémiées, convalescentes et non contagieuses », qu'elles disposent d'un jardin de 1,2 ha autour du préventorium pour se promener avec un règlement strict. Le personnel de service comprend une cuisinière et une aide cuisinière, deux femmes de chambre et un jardinier qui logent dans un bâtiment annexe. Le linge est envoyé dans une blanchisserie au Puy. A l'automne 1937, le dossier d'agrément est envoyé au préfet avec un avis favorable mais quelques réserves du médecin inspecteur départemental, le docteur Moreau, pour qui l'établissement rend des services mais devrait avoir quelques équipements médicaux supplémentaires (un appareil de radiologie, un laboratoire d'analyses médicales et une pharmacie). Le maire

du Monastier est lui aussi consulté. Maurice Ollier donne un avis favorable à l'agrément ce qui peut se comprendre car il est juge et parti dans l'affaire. Médecin de son état, il est le référent médical du préventorium et il y a aussi trouvé l'âme sœur quelques années plus tôt en épousant la directrice de l'établissement en 1934, Mlle Bonhomme, ce qui avait valu quelques critiques de la part de la présidente de l'Œuvre lyonnaise contrainte de trouver une nouvelle directrice un peu dans la précipitation !

En décembre 1937, le préfet donne un avis défavorable au préventorium de Meymac pour plusieurs raisons : la prise en charge médicale est insuffisante avec l'absence d'un médecin résidant dans la structure, l'équipement médical n'est pas suffisant pour isoler les résidents contagieux, le recrutement des patientes n'est pas spécialisé, le terrain de promenade est trop réduit. Le dossier n'est pas clos pour autant car le préventorium bénéficie une nouvelle fois du soutien du médecin inspecteur départemental qui envoie un nouveau courrier au préfet en faveur de l'établissement « qui est bien tenu et qui donne des résultats ». Au cours de l'année 1938, le préventorium recrute une infirmière supplémentaire et se dote d'un appareil de radiographie. La directrice indique dans un courrier que la visite du médecin référent est régulière, que son établissement est lié au dispensaire antituberculeux du Puy et au laboratoire départemental d'analyses pour effectuer les examens bactériologiques quand cela est nécessaire. Toutefois l'assemblée générale de l'œuvre lyonnaise en 1938 montre que l'association n'est pas prête à engager toutes les dépenses nécessaires à la mise en conformité du préventorium. Pour sa présidente, la réglementation est « trop contraignante » et « l'établissement peut devenir s'il le faut une simple maison de repos et de convalescence ». Le 7 février 1939, le ministère de la santé refuse de donner l'agrément au préventorium de Meymac suivant en cela les recommandations du préfet de la Haute-Loire.

Epilogue

Le préventorium de Meymac n'en fut donc pas un aux yeux des pouvoirs publics, il resta « un aérium » selon la terminologie de l'époque. Son existence perdura encore plusieurs années mais les sources manquent pour en faire la description. De nombreuses cartes postales furent éditées à cette époque et un certain nombre nous sont parvenus, elles permettent d'avoir une description assez précise de ce qu'était cette structure. Les progrès de la vaccination avec le BCG et la découverte des antibiotiques permirent de réduire considérablement les effets de la tuberculose tout comme les améliorations au niveau des logements et de l'hygiène dans les villes et les campagnes. Le recrutement s'est donc tari peu à peu au cours des années 1950 pour la maison de repos de Meymac. Elle ferma ses portes en 1962 semble-t-il avant que les locaux avec la ferme de 20 ha attenante soient rachetés l'année suivante par l'association de la Sauvegarde de l'Enfant à l'adulte présidée par Alex Brolles. En 1966, l'institut médico-pédagogique de Meymac est ouvert sur le site pour prendre en charge des enfants handicapés mentaux. L'Œuvre lyonnaise de la Jeune fille au grand air quant à elle, fut dissoute l'année suivante en 1967.



04 71 05 09 40
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazelle

AMBULANCES - VSL - TAXI

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation
et E.H.P.A.D.



L'HORT DES MELLEYRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHERAPEUTES
(agrée toutes caisses)

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SARL



Route de Chadron
43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73



Électricité Générale du Monastier

Installations et Chauffage électrique • Electro-Ménager

15 rue Saint-Pierre • 43150 LE MONASTIER/GAZEILLE
Tél. 04 71 03 92 60 / 06 81 21 41 95

Bar • Hôtel** • Restaurant

Le Provence

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazelle • Tél. 04 71 03 82 37
leprovence.lemonastier@wanadoo.fr • www.le-provence.com

ESAT



Etude rapide et personnalisée
pour chacun de vos travaux

*N'hésitez pas - Consultez-nous !
Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...*

- ENSACHAGE • CONDITIONNEMENT • PALETTE BOIS
- BOIS DE CHAUFFAGE • PLAQUETTES
- BOULANGERIE • BLANCHISSERIE • ACTIVITÉ MÉNAGE

43150 Le Monastier-sur-Gazelle - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 88 91



Le Ré Bémol
Caf'Conc'

Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazelle - Tél. 04 71 03 87 16

OPTIQUE DU MEZENC

Votre opticien près de chez vous



**OFFRE AVANT
LE 31/08/2019**

OPTIQUE DU MEZENC
11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)
Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

*Trente euros ou
cinquante euros*

€

30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazelle

Offre avant
le 31/08/2019

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € *
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € *
* Offre cumulable avec une 2^{ème} paire

JA
www.ja.fr

création
IMPRESSION

25, rue de la gazelle
43000 Le PUY-en-Velay
04 71 02 11 34 / mail : ja@ja.fr

Pour tous vos projets de **communication**.
Pour tous vos travaux d'**impression**.